

DISCOURS POLITIQUE, DISCOURS SUR LA POLITIQUE

Wojciech Prażuch

Université Pédagogique de Cracovie
prazuch.wojciech@gmail.com

LE TABOU ET SA DÉNONCIATION – LA PAROLE PUBLIQUE ENTRE LA « LANGUE DE BOIS » ET LE « PARLER VRAI »

“The taboo and its denunciation – public speaking between the « wooden language » and the « true speech »”

SUMMARY – The language of politics, the medium of ideological presentation of the idea of relations inside a given community is an area of discourse struggle. This means that apart from the offered meanings, there are also attempts to hide the competitive or unassimilable message in it. Thus, taboo is its inseparable element. Today’s public discourse is full of meta-language remarks in which the word *taboo* appears explicitly or is semantically present in the form of allusions to all sorts of forbidden themes. Through the analysis of contexts in which a word appears in the corpus of public speeches, the paper attempts to prove that, along with the criticism of Newspeak and political correctness, meta-language rejection of taboo by a political opponent has been a kind of a popular rhetoric pattern for the last few years.

KEYWORDS – taboo, political discourse, Newspeak, *langue de bois*

RÉSUMÉ – Le langage de la politique, porteur d’une représentation idéologique des relations au sein d’une communauté donnée, est par définition un domaine de la lutte discursive. Cela implique qu’en dehors des significations proposées, il comporte aussi des tentatives de couvrir le message concurrentiel ou discordant. Différentes formes du tabou constituent par conséquent son élément inséparable. Or, le discours public d’aujourd’hui (avec son côté néo-populiste) est parsemé de remarques métalinguistiques dans lesquelles le mot *tabou* apparaît explicitement ou est sémantiquement présent sous forme d’allusions à toutes sortes de thèmes interdits. À travers une analyse des contextes dans lesquels ce mot ou cette valeur sémantique apparaissent dans un corpus d’allocutions d’hommes politiques français couvrant la période 2008-2015, cet article – inspiré en partie des travaux du groupe de recherche DiSEM – tente de montrer que, tout comme la critique du politiquement correct et de ce qu’on appelle communément « la langue de bois », le rejet du tabou chez soi et sa dénonciation chez l’adversaire politique s’apparentent, ces dernières années, à une sorte d’artifice rhétorique obligé.

MOTS-CLÉS – tabou, discours politique, novlangue, langue de bois

1. Introduction

Il est notoire que l'interdiction linguistique se voit élargie aujourd'hui, au-delà du tabou au sens classique du terme, à toute forme d'expression considérée comme excessivement explicite ou directe. Cela concerne particulièrement l'espace public avec ses tentatives de délimitation de l'expression politiquement – et socialement – correcte, voire de formatage des discours. Dans cette analyse, nous nous intéresserons moins au tabou qui engendre différents procédés du moins-disant ou de substitution (Benveniste 1974 : 86–87). Nous aimerions en revanche souligner un autre phénomène important à relever, à savoir les énoncés métalinguistiques témoignant de la volonté de briser les tabous ou de dénoncer ceux pratiqués par l'adversaire.

Compte tenu de l'objet empirique, cette analyse se situe à l'intersection de plusieurs approches telles que l'analyse argumentative du discours ou la phraséologie étendue. Elle vise les occurrences du mot *tabou* et les contextes dans lesquels ce lexème est utilisé dans un corpus d'allocutions prononcées dans les dix dernières années, c'est-à-dire depuis les élections présidentielles de 2007, par des hommes politiques français. La période en question coïncide, de toute évidence, au phénomène de la remise en question de l'ordre politique induite, entre autres, par les secousses économiques et sociales qui frappent les démocraties européennes depuis la crise des *subprimes*. Dans ce contexte, l'objectif est de vérifier, à travers une analyse d'observables récurrents, mais aussi de leurs co-présences (contiguës et non contiguës), dans quelle mesure la dénonciation du « tabou » en tant que tel représente aujourd'hui une des vagues de fond du parler politique. Nous utilisons à cet effet le logiciel d'analyse textuelle du type « Antconc ». Sans nous lancer dans le dénombré méticuleux, un simple dépouillement du corpus nous servira à rendre clairs certains martèlements lexicaux et leur impact sur les rhétoriques détectées dans la période en question. Cette étude s'inscrit de manière quelque peu périphérique dans l'analyse des phénomènes liés au tabou discursif et aux figures d'euphémisation entreprise par le groupe DiSem¹.

L'analyse du matériel linguistique réuni nous permet de remarquer que le discours politique, tout comme celui diffusé par la presse, est parsemé de remarques à caractère métalinguistique où soit le mot *tabou* apparaît de manière explicite, souvent dans des acceptions éloignées de sa signification traditionnelle, soit il est sémantiquement présent derrière l'évocation implicite d'interdits discursifs de toutes sortes.

2. Le tabou comme outil dans la stratégie sémiotique

Il est clair que tout discours public, *a fortiori* idéologique, est de manière inévitable sujet aux tabous. Le discours politique, inscrit dans l'« espace médiateur entre le bruit de la violence et le mutisme de l'obéissance » (Tournier & Bonnafous

¹ Teresa Muryn, Małgorzata Niziołek, Alicja Hajok, Katarzyna Gabrysiak et l'auteur de ces mots.

1995 : 68), véhicule des représentations des rapports au sein de la communauté et des luttes discursives dans la mesure où chaque discours, d'un côté, propose un sens, parmi d'autres possibles, mais de l'autre, tente simultanément de couvrir les énoncés dissonants. Ainsi, qu'il s'agisse de la fameuse pratique de la « langue de bois » ou du tabou en général, le langage du politique a pour caractéristique le désir de réduire les zones de risque auxquelles sont confrontées les instances du pouvoir (Nowicki & Oustinoff & Chartier 2010 : 10).

En dépit des références doctrinales hétéroclites, les leaders politiques, sous l'effet d'une sorte de tautisme, partagent souvent les mêmes motifs rhétoriques ou éristiques. Leur arme la plus efficace étant celle des mots (Mayer 1994 : 497-498), la scène politique accorde une grande importance à la stratégie sémiotique. Ainsi, par exemple, Bruno Mégret du Front National diffusait-il auprès des militants de son parti des listes de mots à utiliser, en précisant : « Notre stratégie de conquête du pouvoir passe par une bataille du vocabulaire » (*Présent*, 16 juin 1990). Inutile d'ajouter que c'est également une bataille des sujets à traiter.

Du point de vue de son fonctionnement pragmatique, le tabou est un phénomène sociodiscursif car il trouve son origine dans la pression exercée par le destinataire collectif (Bonhomme & La Torre & Horak 2012 : 11). Il en résulte que les interdits verbaux subissent des mutations relevant du culturel et de l'interdiscursif. La rigueur des proscriptions thématiques n'émane pas d'un sujet singulier, mais elle est conditionnée par la motivation sociale qui est de nature changeante (Ruccella 2014). Ces mutations se traduisent de manière la plus visible sur le plan lexical. Les leaders politiques forgent un parler par le biais duquel ils tentent d'imposer leurs structures des représentations de la réalité aux sympathisants et, derrière eux, à l'ensemble du public. Le plus souvent, on peut aisément faire ressortir chez eux un lexique qui discrimine leurs marques idéologiques. En même temps, certains mots sont frappés d'interdit ou disparaissent plus graduellement du discours. En témoigne par exemple la chute spectaculaire du lexique marxisant. Les mots tels que *exploitation*, les vocables du type *moyens de production* ou ceux exploitant la notion de « classes » (*classes laborieuses*, *lutte des classes*, etc.) ont disparu non seulement du vocabulaire de la description des sociétés mais aussi du discours politique ordinaire (Pražuch 2016). Ce refoulement terminologique touche à présent des items lexicaux représentatifs d'autres formations discursives. Ainsi, les mots *libéral* ou *libéralisme* participent aujourd'hui de certaines tensions au point de devenir prohibés. Il est des cas plus ou moins consensuels, dus à une évolution naturelle du monde politique. D'autres prêtent à controverse. Il suffit de rappeler que le mot *race* est en France voué à être supprimé du Code pénal ou de la loi sur la liberté de la presse. D'aucuns y voient une réaction légitime au discours de haine et aux récents dérapages verbaux, d'autres la manifestation d'une ingénierie visant à oblitérer le débat.

Actuellement, la portée sémantique du mot *tabou* finit par s'étendre. Si au sens strict, un tabou renvoie à ce qui est considéré comme sacré ou impur, au sens

courant, il a tendance à désigner une variété d'interdits portant sur un fait ou son évocation, sans se limiter au domaine de la religion ou à celui des bienséances.

En effet, en France le mot *tabou* est utilisé en rapport avec les considérations les plus diverses qui vont des sujets très controversés (l'immigration, le racisme), jusqu'au thématiques plus légères en passant par l'insécurité, l'emploi, les prestations sociales ou le système des retraites. Il suffit d'analyser les exemples qui suivent :

- (1) Il ne doit pas y avoir de tabou ni de posture sur l'assurance-chômage. (E. Macron, 12/10/2014)
- (2) [...] il n'y a pas de tabous sur la retraite à 60 ans. (M. Valls, 15/06/2009)
- (3) [...] un retour à la semaine de 39 heures n'est « pas un sujet tabou ». (J.-M. Ayrault, 30/10/2012)
- (4) Travail du dimanche, pour en finir avec un tabou. (O. Babeau, 08/07/2013)

La saillance du lexème *tabou* confirme l'ubiquité du phénomène dans le débat public actuel. Le terme est utilisé dans les dossiers économiques et sociétaux servant d'outil de communication pour pousser des projets de réforme ou des mesures concrètes (voir les exemples ci-dessus). On y a recours pour dénoncer un refus d'évoluer vers des solutions plus raisonnables sur un des sujets qui suscitent le débat. Ainsi, pour les socialistes l'indexation des salaires est un tabou à dénoncer, les centrales nucléaires sont un tabou pour les écologistes et ainsi de suite. C'est un apparent paradoxe car les dossiers présentés comme « tabou » sont bel et bien présents à l'agenda politique.

3. Le dépouillement du corpus

La « carrière » du mot *tabou* dans le discours politique français d'aujourd'hui peut être illustrée par des données quantifiables. Certes, il serait difficile de fixer précisément le seuil temporel à partir duquel le concept devient plus représenté, mais force est de constater qu'à volume à peu près égal, deux corpus d'allocutions d'hommes politiques de tous bords – Le Corpus 1 couvrant la période 1981–2006 (1 285 513 mots) et Le Corpus 2 relatif aux années 2007-2016 (1 419 231 mots) – contiennent des nombres fort inégaux d'occurrences du mot *tabou*. Dans le premier, le terme apparaît 11 fois tandis que dans le deuxième, 59 fois. Le second corpus, qui fait l'objet principal de cette analyse, englobe un large choix de textes – discours de meeting, allocutions à des Congrès de partis et discours de politique générale. Une étude à venir, plus approfondie et basée sur les métadonnées – telles que l'auteur – permettra de vérifier si ces occurrences sont fixées davantage dans le discours d'un parti ou d'un lectorat, et si elles constituent, de ce fait, un élément du réseau de leurs concepts clés. En effet, l'examen du corpus entraîne inmanquablement cette question, puisque, comme on le verra, bon nombre d'exemples présentés ci-après proviennent d'hommes politiques qui se veulent

« anti-establishment » ou se présentent comme tels. On pourrait par ailleurs se demander si nous ne sommes pas confrontés à un phénomène culturel proprement français.

Les conclusions qu'un bref dépouillement du corpus de 2007–2016 peut fournir sont claires : rares sont les énoncés où le mot *tabou* représente un phénomène positif, un principe régulateur des comportements sociaux ou garant de l'identité collective (Zucman 2007 : 67) :

- (5) Je revendique le droit de parler de l'autorité parce que, quand il n'y a plus d'interdit, quand il n'y a plus de tabou [...] quand il n'y a plus rien de sacré, alors il n'y a plus de liberté. (N. Sarkozy, 20/03/2007)

Le segment répété *sans tabou*, statistiquement saillant (21 occurrences dans le Corpus 2 alors qu'il n'apparaît qu'une seule fois dans le Corpus 1) constitue le cas le plus éloquent. Qu'il soit régi par un verbe (*s'exprimer, débattre, discuter*, etc.), par un syntagme verbal (*engager une réflexion, examiner une question, aller au fond des débats*, etc.) ou intégré dans des syntagmes coordonnés comportant deux éléments négatifs du type 'sans X ni Y' ou 'sans X et sans Y' (voir les exemples 7 et 8), le segment en question désigne une réalité que l'on évoque en termes négatifs :

- (6) Mes chers compatriotes, je vous invite aussi à un débat sans tabou, un débat où chacun pourra apporter sa contribution [...]. (F. Fillon, 02/03/2009)
- (7) C'est un sujet que nous allons aborder avec Michel Mercier, je le remercie encore de son soutien et de son aide, sans tabou et sans dogmatisme. (N. Sarkozy, 14/01/2010)
- (8) Ensuite, l'exigence de nommer les problèmes et de dire les choses sans tabou ni langue de bois. (J.-F. Copé, s. d.)

Dans d'autres cas le lexème *tabou* se rencontre après des verbes à sémantisme négatif (*briser, rompre avec, rejeter, se défaire de, en finir avec*, etc.) ou remplit la fonction d'objet direct d'un verbe muni d'une négation (*ne pas connaître, ne pas pratiquer*, etc.) :

- (9) Je vais vous parler avec sincérité, quitte à briser un tabou. (N. Sarkozy, 7/01/2009)

Ainsi, dans la grande majorité des cas le mot *tabou* (présent aussi sous forme d'adjectif auprès de noms tels que *idée* ou *question* : « L'idée même du gouvernement économique était une idée taboue [...] », N. Sarkozy, 20/01/2012) équivaut-il à une forme de mutisme dont on dénonce la présence dans le parler des autres.

3.1. L'ethos du franc-parler

Il est patent que bon nombre d'occurrences du bi-gram *sans tabou* doivent être interprétées dans un premier temps comme un équivalent d'adverbes ou de locutions adverbiales exprimant la sincérité. Cette explication peut être facilement

corroborée par l'analyse des séquences où le segment en question et ses collocants non contigus – apparaissant dans la même fenêtre contextuelle – notamment les adjectifs, les adverbes et les expressions adverbiales du type *franc, ouvertement, sans boniment*, forment de fait une véritable isotopie définie par la récurrence d'un même trait sémantique (Rastier 1985 : 33) :

- (10) Rejetons les tabous et les préjugés. Parlons-nous. Parlons-nous franchement. (M. Le Pen, 6/09/2015)
- (11) [...] nous avons réuni aujourd'hui les responsables [...] pour lancer un débat sans tabou sur notre déficit. Nous avons eu deux heures et demie de discussions franches et constructives. (N. Sarkozy, 4/02/2010)

Cette isotopie constitue un des éléments clés de l'ethos oratoire du fait qu'elle répond à une logique de véracité. Elle s'inscrit d'ailleurs dans la continuité des propos métalinguistiques, ayant souvent la forme d'anaphores rhétoriques qui rythment le texte et contribuent à en renforcer la portée : « Alors je dis simplement les choses telles qu'elles sont » ; « Je vous le dis comme je le pense » ; « Je le dis sans détour » ; « Je n'ai rien à cacher, je n'aime pas le mensonge, la dissimulation » ; « Mais je veux que le débat soit clair entre nous ». Ils ont parfois la forme de phrases introductives du genre : « Vous voulez vraiment savoir ce que j'en pense ? Eh bien je vais vous le dire... ».

Dans le délibératif, les topoï constitutifs de l'ethos sont dénombrables : à côté de celui du franc-parler, il y a ceux de responsabilité, d'engagement citoyen, de courage, de consensus et de dialogue. Or, nommer le tabou, c'est d'emblée le dénoncer. L'emploi du terme dans un jugement négatif revient donc à pratiquer une contre-censure, à refuser tout formatage du discours. L'orateur adopte explicitement la posture d'un polémiste qui critique le discours d'un adversaire. En même temps, il s'agit pour lui de se poser implicitement comme un acteur sensible aux réalités de son temps pour référer également aux topoï du courage et de l'engagement, car critiquer le tabou, quel qu'en soit la forme, c'est apparaître comme un homme politique sagace, courageux et soucieux des affaires de la cité (qualités ayant trait à *phronesis* et à *arété* aristotéliennes), souvent pionnier ou chevalier solitaire de la vérité :

- (12) Ils veulent des hommes et des femmes responsables. Qui ne les roulent pas dans la farine. Qui aillent au fond des choses [...]. (M. Le Pen, 7/09/2015)
- (13) Oui, nous avons raison avant les convertis qui osent aujourd'hui nous parler de L'Europe passoire, du produire français [...]. (N. Dupont-Aignan, 25/03/2012)
- (14) Alors oui, envers et contre tout, bien souvent malheureusement contre tous aussi, nous devons parler du fardeau migratoire. (M. Le Pen, 7/09/2015)

Ce faisant, les orateurs ne font que reconduire un stéréotype en prise sur des modèles culturels relatifs à l'image d'un homme politique (Amossy 2000 : 72).

Nous devrions ajouter ici un autre stéréotype, à savoir un rapport particulier à la vérité, que les adversaires politiques auraient falsifiée (Angenot 1982), caractéristique de certaines franges de la scène politique. Il s'agit avant tout des partis populistes dont les leaders se sentent investis de la mission de redonner aux mots leur vrai sens et de démasquer les imposteurs. Chacun d'entre eux se veut représentant de l'unique mouvement à pratiquer un réalisme courageux, à l'opposé de ce qui est dénoncé comme une « arnaque démagogique » au service de l'ordre régnant. En témoignent les extraits suivants :

- (15) Il faut donner aux choses leurs noms, les nommer pour qu'elles continuent d'être. Il faut dire les évidences. (F. Robert, 01/02/11)
- (16) Nous devons lutter corps et âme, chaque jour, contre les préjugés, les tabous, les clichés que nous impose une caste politico-médiatique. (M. Le Pen, 26/09/2012)

Il en résulte qu'à l'instar de la stéréotypie, le déni du tabou sert d'instrument polémique au service d'une entreprise de démystification. Deux représentants de la scène politique française, Marine Le Pen et Nicolas Sarkozy semblent recourir plus souvent que d'autres à cet instrument, mais à des fins différentes. Si pour le leader du Front National, il est avant tout un élément de la stratégie qui vise à affirmer son image de femme politique libre de toute attache avec les « élites corrompues » (voir l'exemple 20), pour le leader de l'UMP, selon M. Le Pen un des « grands prêtres de l'UMP », au contraire, la dénonciation des prétendus tabous (ex. 17) semble servir à retravailler son image prédiscursive dévalorisante, celle du membre de la « caste » politique néolibérale (Maingueneau 2002 : 4 ; Amossy 2000 : 60–73).

- (17) Je n'aurais pas le droit de m'adresser à la souffrance de ces millions de Français, au prétexte que la pensée unique et que la gauche bien pensante, ça la gêne ? (N. Sarkozy, 24/04/2012)

Il est à remarquer que l'accusation de « pratiquer le tabou » constitue souvent une arme suffisante par elle-même, sans qu'on ait besoin de préciser le contenu de la critique. En évoquant le tabou les hommes politiques exploitent le présupposé qui fait l'objet « d'une complicité qui lie les participants à l'acte de communication » (Ducrot 1984). En effet, il leur suffit d'évoquer l'interdit discursif pour en impliquer obligatoirement l'existence puisque la particularité de la présupposition est d'être présentée comme vraie en soi. Qui plus est, toute affirmation trop explicite présenterait le désavantage de devenir un thème de discussion et de controverse possibles.

3.2. Le déni du tabou en tant que réaction contre le formatage du discours

Il faut ajouter que le motif de l'interdit discursif est réalisé implicitement à la surface des textes de multiples autres façons. Plusieurs cas de figure sont à noter. Un sujet tabou devient « un non sujet » (ex. 18), « un sujet en panne », « un sujet

dont seuls peuvent parler les banquiers », « un sujet de secte », « une omerta », « une vache sacrée », etc. :

- (18) On nous dit « Vous parlez des libertés... mais ce n'est pas le sujet ! » (M. Aubry, 22/03/2009)
- (19) [...] il ne faut débattre de rien, ne parler de rien, nier les faits. (N. Sarkozy, 24/03/2012)
- (20) Oui, je sais, l'euro pour tous ces gens qui se succèdent au pouvoir depuis des décennies est une vache sacrée, ils l'ont dit et répété à chaque élection ! (M. Le Pen, 6/05/2010)

ou de manière plus verbeuse, un « vrai » sujet, « incontournable », « sensible », dont on a peur, que l'on « interdit d'aborder », que l'on « traite sur le coin d'une table », que l'on « met de côté », que l'on « effleure », « occulte » ou « esquive », que l'on « déserte par manque de courage » pour s'occuper de « petits sujets » :

- (21) [...] ils n'abordent que les problèmes de la vie courante comme des marchands de savonnettes ou de bretelles. (J.-M. Le Pen, 15/04/2007)
- (22) Est-ce que c'est raisonnable de se retrouver deux jours avec 10 000 journalistes pour discuter de sujets périphériques et apporter des réponses, elles aussi, périphériques ? (N. Sarkozy, 27/01/2011)
- (23) Extraordinaire campagne ! Il y a des sujets qu'on aurait le droit d'évoquer et d'autres qui seraient interdits. (N. Sarkozy, 17/04/2012)

3.2.1. Le thème de la diversion

Comme on le voit, il serait réducteur de considérer le phénomène du déni du tabou uniquement comme un moyen d'élaborer son ethos oratoire. Le thème du tabou se double de celui de la diversion, moyen par lequel on essaie systématiquement de détourner l'attention du public des questions clés.

- (24) [...] on nous occupe avec d'autres sujets comme celui de la burqa dont l'importance est sans commune mesure avec le délitement progressif de la paix civile. (N. Dupont-Aignan, 12/01/2010)
- (25) En tous les cas, j'ai compris une chose, c'est que l'on s'occupait des petits sujets pour refuser de s'occuper des grands. (N. Sarkozy, 2/07/2007)

Derrière cette stratégie d'évitement permanent employée par une élite au pouvoir ou une frange de la scène politique, se cacheraient d'importants sujets de société, dont serait amputé, selon certains acteurs politiques, le débat actuel, fortement balisé et contraint. Pour s'en rendre compte, il suffit de lire l'extrait d'une allocution de Marine Le Pen qui prend l'allure d'une litanie :

- (26) - l'effondrement annoncé de l'euro : tabou
 - l'échec de l'Europe : tabou
 - l'immigration : tabou
 - le recul de nos valeurs de civilisation : tabou
 - le drame du libre-échange : tabou ! (M. Le Pen 01/05/2011)

Ici, l'objet de ce qu'on appelle « tabou » finit par être évoqué explicitement pour pointer des éléments lacunaires du débat public. En même temps, dans cet exemple comme dans tant d'autres, l'acte de nommer trahit la vraie nature du « tabou » politique. Le transgresseur, qui n'en est pas un, ne touche en réalité aucune forme d'innommable qui soit évacuée de la représentation collective du monde, ni même un quelconque interdit, puisque tous les sujets en question sont souvent abordés dans l'espace public. L'on y a affaire tout au plus à une étiquette utilisée à des fins polémiques pour hyperboliser certaines réticences tactiques décelées chez les représentants des camps idéologiques adverses.

3.2.2. Le tabou comme une agression

Si, dans la plupart des cas, le tabou n'est assigné à personne de concret, d'ailleurs pas plus que la langue de bois dans l'expression analogue *sans langue de bois*, il est toujours celui imposé par l'autre, selon la dichotomie classique du discours populiste (eux, « ils s'interdisent, et pour cause, d'aborder les seuls sujets qui devraient être ceux de l'élection présidentielle »). Souvent, la dépersonnalisation par l'usage de formes grammaticales appropriées – « il n'y a aucun sujet tabou » ; « ce n'est pas un tabou » – n'est plus de mise. Au contraire, on montre du doigt les responsables, adversaires politiques présentés en bloc, comme des imposteurs, des « troubadours de la politique » soumis aux contraintes d'une pensée unique. Le tabou est donc présenté comme un bâillonnement imposé ayant trait à l'exercice du pouvoir symbolique.

- (27) Le pouvoir au peuple, pas à une petite caste médiatique, financière et politique qui voudrait nous interdire de nous défendre, de penser même ! (M. Le Pen, 26/09/2012).
- (28) Rejetons les interdits fulminés par la caste politico-médiatique. Rejetons les tabous et les préjugés. (M. Le Pen, 7/09/2015)

Il arrive aussi que les énonciateurs attirent l'attention sur un autre aspect : le tabou n'est pas seulement l'apanage d'une partie des intellectuels, des milieux politiques ou économiques. Ceux qui sont tenus de commenter, d'analyser, développent eux aussi une forme de vulgate spécifique à leur exercice. Il est donc « co-produit » par les locuteurs car il s'agit dans son cas d'une question de formatage intellectuel, de posture face au réel.

- (29) Quand la tyrannie de la pensée unique est telle que vous finissez par tourner 7 fois votre langue dans votre bouche ou vos plumes dans l'encrier. (M. Le Pen, 1/05/2011)

Les interdits finissent donc par être intériorisés par les citoyens dans des sociétés travaillées par le souci de la bien-pensance (Benedetti 2010). Tout comme dans les régimes totalitaires où la langue de bois s'imposait par la peur, dans les régimes démocratiques, les tabous s'imposent par la peur d'être « stigmatisé » au sein du groupe. Dans ce contexte, l'attitude anticonformiste, le fait de dénoncer ces pratiques équivaut une nouvelle fois à faire une preuve de courage et présente le mérite d'affirmer son autonomie.

- (30) Nous, défenseurs des libertés de pensée et d'opinion sans lesquelles la démocratie n'est qu'un vain mot, nous obligeons au débat et ça gêne. (M. Le Pen, 1/05/2011)

Le dénominateur commun de toutes ces perceptions à propos du langage des politiciens est l'idée de dissimulation, d'hypocrisie, ce qui se traduit par un manque de confiance de la population dans la classe politique. Selon certains, les interdits discursifs témoigneraient d'un conformisme politique voire d'un « impérialisme verbal » qui consisterait à réinstaurer un contrôle idéologique de la langue et partant des représentations sociales par une sorte de mécanisme de terreur sociale. L'appauvrissement du débat affecterait notamment le choix des thèmes traités. Comme le débat de fond est inexistant, les questions centrales de la société passeraient à l'arrière-plan par rapport à des vérités basses et des sujets qui divertissent le public par leur côté spectaculaire. À cela s'ajoute le phénomène de la disparition des limites nettes entre les camps politiques. Tous les hommes politiques parlent aujourd'hui toutes les paroles politiques et traitent des mêmes thèmes, souvent sous les mêmes aspects. Le déni du tabou est donc présenté, d'une part, comme une réaction légitime contre l'asthénie du discours lénifiant et consensuel relatif aux affaires de la cité, et de l'autre, comme une volonté de recalibrer le débat public en y réintégrant des sujets jusque-là honnis.

4. La dénonciation du tabou - une facette du « parler vrai » ?

Dans ces considérations sur le phénomène du déni du tabou, il semble utile de le situer par rapport à la floraison d'autres formes discursives, à savoir le « parler vrai » ou le « parler cash » considérés comme une antithèse de la langue de bois.

Il est à souligner que le tabou et la langue de bois présentent certains points communs. Premièrement, tout comme les avatars contemporains de la langue de bois, le tabou est une forme d'incommunication. Dans les deux cas, l'objectif principal est de ne pas dire. Cela étant dit, si la langue de bois, par sa visée opaci-

fiante, défigure la réalité, le tabou, lui, en occulte intégralement une partie. Deuxièmement, la présence de la langue de bois et celle du tabou sont de manière générale inscrits dans un jugement négatif fortement marqué. Mais là les ressemblances s'arrêtent.

Vue de ce point de vue, la critique métalinguistique du tabou pratiqué par l'adversaire apparaît de prime abord comme un phénomène parallèle au parler vrai. En même temps, elle semble souffrir d'une plus grande ambiguïté. Si elle s'inscrit dans le même registre de la dénonciation et du décryptage et qu'elle rejoigne en quelque sorte la critique des manipulations sémantiques propres au politiquement correct, la critique du tabou ne concerne pas l'adéquation du contenu sémantique à la réalité, mais des formes de mutisme.

Le parler vrai, tout comme le déni du tabou, a pour but de suggérer à l'auditoire que l'orateur est franc. D'aucuns voient cependant dans son utilisation « la dernière manifestation en date de la langue de bois » (cf. Wolton 2005 ; Oustinoff 2010). Cette opinion est moins paradoxale qu'il ne paraît, à condition de distinguer entre, d'un côté, une pratique réelle de la langue qui se démarque par son style direct, sa simplicité, son manque de faux-semblants et son ancrage énonciatif dans l'expérience personnelle, et de l'autre, les déclarations métalinguistiques telles que présentées dans les exemples ci-dessous :

(31) Notre devoir est de parler vrai sur ces questions. (D. Voynet, 02/03/2007)

(32) J'ai fait l'effort de parler vrai. Je ne suis pas la candidate du baratin et du blabla. (E. Joly, 19/04/2012)

En effet, dans le deuxième cas, le recours à la formule « parler vrai » ou « parler sans tabou » dégage lui-même « une valeur de bois », pour reprendre les propos de Carmen Pineira-Tresmontant et de Maurice Tournier (1989 : 13–14). En réalité, l'énoncé devient ici un acte politique en lui-même, mais un acte creux qui à force d'incantations perd toute sa force. On est donc loin du « parler vrai » imprévisible et non-préconstitué (Tournier 1990 : 97–101) qui se bat contre les durcissements et les habitudes des mots (Tournier 1986). Au contraire, en fin de compte, nous avons affaire ici à des formes préformatées et routinisées.

L'emploi récurrent de la dénonciation du tabou pratiqué par l'adversaire politique s'apparenterait donc à une manifestation de la langue de bois, mais il s'agirait d'une forme plus insidieuse puisque la langue de bois ne se livre guère à des considérations d'ordre métalinguistique. Aspirant au contraire au rôle du langage naturel, elle exclut tout commentaire de ce type car ce dernier révélerait par lui-même le besoin de penser au langage des pouvoirs symboliques (au sens large du mot) comme à un phénomène distinct, non sans mettre à nu son caractère artificiel.

5. En guise de conclusion – discours public en passe de « détabufication » ?

Rappelons que selon Horst Reimann, « les tabous [...] assurent une importante fonction pragmatico-sociale en fixant des règles de comportement et des frontières lexicologiques [...] et, finalement, en établissant un certain corpus de normes sociales » (1989 : 421). Or, il semble que ce soient précisément ces normes que l'on est en train de contester.

Il est difficile de dire si la dénonciation du tabou est un phénomène de mode ou un stratagème programmé par les conseillers persuadés de son efficacité. Il semble néanmoins que face à une crise de confiance dans la parole publique, le monde politique français soit passé, depuis une dizaine d'années, à un nouveau mode de communication dans lequel l'on aime à miser sur la transparence. Celle-ci, à côté du recours au « parler vrai », consisterait à briser systématiquement tous les tabous. Certains vieux impensés sont en train de tomber même au centre du spectre politique au point qu'on peut parler d'un nouveau codage qui se manifeste par la résurgence de concepts considérés hier comme odieux. Quand Nadine Morano, membre du parti des Républicains, brise un tabou par la répétition de l'expression « race blanche », quand le premier ministre socialiste Manuel Valls déclare vouloir en finir avec ce qu'il appelle les discours « mous et convenus » sur la question de l'organisation de l'islam de France, il ne s'agit plus de dérapages isolés, mais d'une nouvelle stratégie sémiotique calquée sur celle des partis politiques jusqu'ici politiquement « tabouisés ». Décrier les tabous s'impose donc aujourd'hui en quelque sorte comme une manœuvre obligée. Cette stratégie est motivée tantôt par une « décomplexion » de la classe politique, tantôt, plus généralement, par une soi-disant « décolonisation » de l'imaginaire collectif qui passe par une « décolonisation du langage ».

Bibliographie

- Almeida Nicolina, « Politiquement correct : tour d'horizon et acceptions », *Carnets*, « La littérature face au politiquement correct », 2011, n° spécial printemps-été, p. 19–25
- Amossy Ruth, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan, 2000
- Angenot Marc, *La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982
- Benedetti Arnaud, « Les professionnels de la communication à l'épreuve de la langue de bois », *Hermès*, 2010, n° 58, p. 143–150
- Benveniste Émile, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974
- Bonhomme Marc, La Torre Mariela de, Horak André (dir.), *Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme*, Francfort sur le Main, Peter Lang, 2012
- Bonnafous Simone, Tournier Maurice, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Langages*, 1995, n° 117, p. 67–81
- Ducrot Oswald, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984
- Maingueneau Dominique, « Problèmes d'ethos », *Pratiques*, 2002, n° 113–114, p. 55–67
- Mayer Nonna, « Regards sur l'extrême droite », *Revue française de science politique*, 1994, n° 44 (3), p. 493–498

- Nowicki Joanna, Oustinoff Michaël, Chartier Anne-Marie (éd.), « Les langues de bois », *Hermès*, 2010, n° 58
- Oustinoff Michaël, « Langues de bois d’hier et parler vrai d’aujourd’hui : de la novlangue aux spin doctors », *Hermès*, 2010, n° 58, p. 15–21
- Pineira-Tresmontant Carmen, Tournier Maurice, « De quel bois se chauffe-t-on ? Origines et contextes actuels de l’expression langue de bois », *Mots*, 1989, n° 21, p. 5–19
- Prażuch Wojciech, « La phraséologie du discours politique sur la crise : analyse d’allocutions d’hommes politiques français (2008–2012) », *Cahiers de lexicologie*, 2016, n° 108, p. 59–74
- Prażuch Wojciech, Muryn Teresa, Gabrysiak Katarzyna, Hajok Alicja, Niziolek Małgorzata, « La parole déguisée - l’énoncé en tant que figure d’atténuation. Un figement discursif ? », in *Le tabou comme défi pour la linguistique*, éd. M. Posturzyńska-Bosko, P. Sorbet, Lublin, UMCS, 2016, p. 137–151
- Rastier François, « L’isotopie sémantique, du mot au texte », *L’Information Grammaticale*, 1985, vol. 27/1, p. 33–36
- Reimann Horst, « Tabu », in *Staatslexikon. Recht Wirtschaft Gesellschaft in 5 Bänden. Herausgegeben von der Görres-Gesellschaft*, 7, völlig neu bearbeitete Auflage, Freiburg et al., 1989
- Ruccella Loredana, « L’homogénéité du discours politique sur la crise économique », 2014, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01002011/>
- Salem André, *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck, 1987
- Sériot Patrick, « Langue de bois, langue de l’autre et langue de soi. La quête du parler vrai en Europe socialiste dans les années 1980 », *Mots*, 1989, n° 21, p. 50–66
- Tournier Maurice, « Critique de la critique : langue de bois et parler vrai », *Mots*, 1986, n° 13, p. 191–200
- Tournier Maurice, « Le Parler vrai, ou qu’est-ce qu’un néologisme », *Mots*, 1990, n° 22, p. 97–101
- Tournier Maurice, Bonnafous Simone, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Langages*, 1995, n° 29, p. 67–81
- Wolton Dominique, *Sauver la communication*, Paris, Flammarion, 2005
- Zucman Elisabeth, « Des tabous dans nos pratiques ? », *Contraste*, 2007/2, n° 27, p. 67–74

Références électroniques

Base de données des discours politiques – Jean VERONIS : <http://www.veronis.fr/discours>
<http://www.laurenceanthony.net/software.html> - A freeware corpus analysis toolkit for concordancing and text analysis

Wojciech Prażuch est maître de conférences à l’Université Pédagogique de Cracovie, linguiste, docteur en Sciences politiques et membre du groupe DiSem (Discours, inférence, sémantique). Ses activités de recherche comprennent entre autres l’analyse de formes ritualisées du discours politique. Il est co-auteur de *l’Histoire de l’Union européenne* (J. Łaptos, W. Prażuch, A. Pytlarz, 2003). Il est auteur et co-auteur de publications sur la linguistique et les sciences politiques. Il est boursier des Archives historiques de l’Union européenne à Florence et du Centre National du Livre et traducteur en polonais de nombreux livres sur les relations internationales, l’histoire et la philosophie. Publications récentes : « Les Blogs des indignés ou la mise en scène de la colère de la Cité » (*Studia Romanica Posnaniensia*, 2015, vol. 42/4, p. 121–137) ; « La phraséologie du discours politique sur la crise : analyse d’allocutions d’hommes politiques français (2008–2012) » (*Cahiers de lexicologie*, 2016, n° 108, p. 59–74) ; « Les stratégies à visée pathémique – quelques réflexions autour du discours électoral stéréotypé », in K. Wołowska, A. Krzyżanowska (dir.), *Les émotions et les valeurs dans la communication II. Entrer dans l’univers du discours*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2016.